



INTER 87 - FSU

INTER 87 FSU

11, rue François Chénieux 87000 LIMOGES

☎ / Répondeur: 05 44 00 10 17 / Fax: 05 44 00 12 46

Email : fsu@cg87.fr Blog : fsu-cg87.over-blog.com

Permanence tous les Jeudis et vendredis

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Limoges, le 9 septembre 2013

A Madame la Présidente du Conseil général

Objet : Œuvres sociales

Madame la Présidente,

Nous sommes surpris de votre réponse concernant notre demande de revalorisation du quotient familial applicable aux salariés du Conseil général pour bénéficier de certaines prestations des œuvres sociales.

En effet, votre courrier du 9 juillet établit une confusion entre les œuvres sociales du personnel de notre collectivité et l'action sociale développée par le Conseil général pour des aides individuelles offertes aux Haut-Viennois.

La véritable équité, en matière d'œuvres sociales, est de nous comparer à d'autres collectivités qui bénéficient depuis plusieurs dizaines d'années d'un comité des œuvres sociales.

Dans une période de gel salarial, les œuvres sociales représentent un véritable soutien pour de nombreux agents. Notre demande de revalorisation est juste car elle est inscrite dans le contrat social qui engage le Conseil général vis-à-vis de son personnel et de ses représentants élus.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

La secrétaire de section

Jennifer Bartholomew